



PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Secrétariat général pour les affaires régionales

---

ARRETE N°2012- 200 DU 4 JUI 2012

---

**portant nomination du groupe régional d'expertise « nitrates »  
pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Le préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,  
Chevalier de la Légion d'honneur,  
Chevalier de l'ordre national du Mérite,

- VU le code de l'environnement, notamment son article R.211-81,  
VU l'arrêté du 20 décembre 2011 portant composition, organisation et fonctionnement du groupe régional d'expertise « nitrates » pour le programme d'actions à mettre en œuvre dans les zones vulnérables afin de réduire la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole,  
SUR proposition de la chambre régionale d'agriculture en date du 23 mai 2012,  
SUR proposition de l'institut du végétal Arvalis en date du 13 avril 2012, et de l'association provençale de recherche et d'expérimentation légumières en date du 24 mai 2012,  
SUR proposition de la coopérative de France Alpes Méditerranée en date du 15 avril 2012,  
SUR proposition de l'institut scientifique de recherche agronomique INRA d'Avignon en date du 12 avril 2012,  
SUR proposition de l'agence de l'eau de Rhône Méditerranée Corse en date du 12 avril 2012,  
Considérant les compétences techniques et scientifiques des personnes ainsi proposées,

**ARRETE**

**Article 1:**

Sont nommés membres du groupe régional d'expertise « nitrates » de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

1°) pour les services déconcentrés de l'État en région :

Titulaires :

Françoise Beaumont (Direction départementale des territoires de Vaucluse)

Sylvie Canal (Direction départementale des territoires et de la mer Var)

Suppléants :

Jean-michel Brun (Direction départementale des territoires de Vaucluse)

Alexandre Campanella ( Direction départementale des territoires et de la mer des Bouches-du-Rhône)

2°) pour les chambres d'agriculture de la région :

Titulaires :

Jean-Pierre Mesguen (Chambre d'agriculture du Var)

Florence Fraisse (Chambre régionale d'agriculture de Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Suppléant :

Thierry Savio (Chambre d'agriculture du var)

3°) pour les instituts techniques agricoles :

Titulaires :

Stéphane Jézéquel (Institut du végétal Arvalis)

Claire Goillon (association provençale de recherche et d'expérimentation légumières APREL)

Suppléant :

Philippe Braun (Institut du végétal Arvalis)

4°) pour les coopératives agricoles de la région :

Titulaires :

Gérard Simon (Coopérative agricole Provence Languedoc)

Alain Camus (Coopérative approvisionnement de la Crau)

Suppléants :

Thierry Castel (Coopérative agricole Provence Languedoc)

Michel Olive (coopérative GPS Manosque)

5°) pour les établissements de recherche et d'enseignement :

Titulaires :

François Lecompte (institut scientifique de recherche agronomique)

Suppléant :

pas de suppléant

6°) pour l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse :

Titulaire :

Michel Roux

Suppléant :

Vincent Mayen

**Article 2 :**

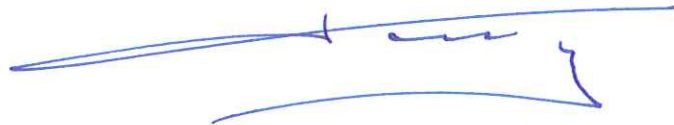
Le membre du groupe qui, au cours de son mandat, décède, démissionne ou perd la qualité au titre de laquelle il a été désigné est remplacé pour la durée du mandat restant à courir par une personne désignée dans les mêmes conditions.

**Article 3 :**

Le secrétaire général pour les affaires régionales, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement et le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Marseille, le

4 JUIN 2012



**Hugues PARANT**